

Consumer Credit Directive II en pratique : un guide pour les professionnels financiers

OBJECTIFS

La directive européenne CCD II transforme profondément le crédit à la consommation. Les professionnels du crédit se voient attribuer de nouvelles obligations en matière d'information, d'évaluation du crédit, de processus numériques, SECCI, BNPL, dépassements, conseil en endettement et communication transparente. Vous apprendrez exactement ce qui change, pourquoi cela change et comment l'appliquer concrètement dans votre pratique quotidienne.

Les objectifs de cette formation sont :

- comprendre les principes et changements clés de la CCD II, y compris le champ d'application et les nouvelles obligations d'information (SECCI) ;
- apprendre à évaluer la solvabilité de manière proportionnée et rigoureuse, l'importance d'un conseil professionnel en guidant clairement les clients dans les procédures telles que le droit de rétractation, les dépassements et le remboursement anticipé ;
- obtenir un aperçu de la mise en œuvre belge et de la traduction de la CCD II en processus pratiques, communication client et actions conformes dans la pratique quotidienne du crédit.

RESUME

Catégorie:

- Retail banking
- Crédits

Niveau:

Basique

Type de formation:

E-learning

Prix:

- Membre: € 95.00
- Non-membre: € 115.00
- Partner BZB: € 95.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Crédits à la consommation: **0.5h** général
- Compliance: **0.5h**

PUBLIC

La formation peut être suivie par différents groupes cibles :

- collaborateurs du secteur financier en contact avec les clients (gestionnaires de relations, conseillers en crédit et investissement) ;

- responsables compliance et risk management ;
- ...

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau de base : cette formation ne requiert aucune connaissance préalable et couvre la base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- Impact sur le crédit à la consommation et sur le rôle du professionnel du crédit
- **Champ d'application** : extension à de nouvelles formes de crédit (BNPL, microcrédit, cas limites)
- **Informations générales & SECCI** : données essentielles, calendrier et supports durables
- **Règles de conduite & services de conseil** : comportement professionnel et recommandations écrites
- **Solvabilité** : proportionnalité, non-discrimination, intervention humaine
- **Dépassements & solutions de débit** : information périodique et remboursement sans frais supplémentaires
- **Rétractation & remboursement anticipé** : procédures et réduction proportionnelle des frais
- **Regroupement, vente liée & assurances** : liberté de choix et couverture équivalente
- **Informations gratuites, actions en recouvrement et sursis** : soutien opportun et réduction des obstacles
- **Mise en œuvre belge** : impact sur les organisations, clients, société et supervision
- Cas pratiques

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 30 minutes
- **Matériel didactique** : module interactif
- **Heures de recyclage** : Cet E-learning comprend un test en ligne composé de questions à choix multiples. Les heures de recyclage ne sont accordées que si vous réussissez ce test. Si vous l'échouez (résultat inférieur à 60 %), les heures de recyclage ne seront pas accordées pour cet E-learning. Nous vous recommandons donc de ne passer le test que lorsque vous êtes sûr de maîtriser la matière.

MÉTHODOLOGIE

Un « **E-learning** » est un auto-apprentissage à 100 %. Vous vous connectez individuellement à la plateforme d'apprentissage MyFA et traitez à votre rythme le contenu d'apprentissage qui vous est proposé via une présentation interactive. Vous pouvez suivre cette formation en ligne où, quand et aussi souvent que vous le souhaitez. Le matériel didactique se compose d'un format numérique avec texte, vidéo, images, animations, questions de test et/ou références à des documents et/ou sites web pertinents.